

Titre Pro

REL

RESPONSABLE EN LOGISTIQUE

1 AN – NIVEAU 6



Dans le contexte actuel de mondialisation, la compétitivité et la réactivité passent par une organisation logistique globale.

Les Responsable En Logistique est en charge de gérer les flux physiques, informationnels et financiers depuis les achats/approvisionnements jusqu'à la livraison des marchandises chez le client.

Ses objectifs principaux comprennent la réduction des coûts, le gain de temps et la limitation du stockage.

RNCP 38945

Indicateurs (2025)

Nombre de personnes présentées : 9
Taux d'obtention en 2025 : 100%
Taux d'obtention moyen sur les 3 dernières années : 100%
Taux de satisfaction : 100%
Taux de poursuite d'études : 11%
Taux d'insertion professionnelle : 56%
Taux de ruptures : 0%

TITRE PRO REL

RESPONSABLE EN LOGISTIQUE

OBJECTIFS :

- Former des managers opérationnels dans l'exploitation et le pilotage des activités logistiques

PROGRAMME :

Bloc 1

Manager et encadre les acteurs des activités logistiques.

Bloc 2

Concevoir et mettre en oeuvre des schémas d'optimisation des activités logistiques.

Bloc 3

Mesurer et contrôler la performance des activités logistiques.

Bloc 4

Piloter l'amélioration continue des activités logistiques

VALIDATION :

- Titre professionnel REL code RNCP : 38945
- Organisme Certificateur : AFTRAL

POURSUITES D'ÉTUDES :

- Possible sur certains MASTERS (AFTRAL, PROMOTRANS...), voire Universitaires sous conditions

EVOLUTION DE CARRIÈRE VERS LES MÉTIERS DE...

- Responsable logistique
- Chef de projets logistiques
- Responsable des flux logistiques
- Coordinateur logistique

PUBLIC & PRÉREQUIS :

- Titulaire d'un diplôme ou d'un titre BAC+2
- Candidat justifiant d'un suivi de formation de niveau 5 non diplômé et bénéficiant d'une expérience professionnelle d'au moins trois ans dans un emploi réel correspondant à l'emploi type du titre.

RECRUTEMENT/ADMISSION :

Admission sur dossier, tests & entretien

Déroulement :

- Présentation de la formation : 1h00
- Tests écrits : 1h30
- Entretien individuel : 15 minutes (projet professionnel)

Résultat des admissions définitives après acceptation de la candidature par l'entreprise d'accueil

FORMATION EN ALTERNANCE :

RYTHME DE LA FORMATION :

- 700H de cours sur 1 an
- 15 jours en centre / 15 jours en entreprise

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

- Cours du lundi au vendredi
- Présentiel
- Cas pratiques privilégiés

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Epreuves ponctuelles
- Evaluations en situation en centre

RÉMUNÉRATION :

En fonction de l'âge et de la grille de rémunération prévue par le code du travail ou convention collective

EFFECTIF :

- Minimum 8 alternants.
- Maximum 24 alternants.

STATUT :

- Contrat d'apprentissage : Apprenti
- Contrat de professionnalisation : Salarié

MODALITÉS FINANCIÈRES :

- Pas de frais de formation à la charge du stagiaire ou apprenti
- Prise en charge du coût de la formation par l'OPCO de la branche d'activité de l'entreprise

